

### SORTIE ANNUELLE A PIED

Tout au long de l'année scolaire, des sorties pédagogiques peuvent être proposées, et vous serez amenés à signer une autorisation de sortie pour chacune d'entre elles dès lors que le transport doit s'effectuer en car.

Pour toutes les sorties de l'année sur le temps scolaire et sans transport en car, nous vous demandons de bien vouloir remplir l'autorisation ci-dessous.

**Je soussigné (Nom - Prénom) :** .....

**Demeurant à :** .....

**Agissant en qualité de :**  père  mère  Tuteur  Tutrice

**De l'enfant** (Nom, Prénom) .....

**Inscrit en classe de** .....

Autorise mon enfant ..... à participer à toutes les sorties pédagogiques organisées sur le temps scolaire dont le parcours s'effectuera à pied avec l'encadrement nécessaire.

A Amiens, le .....

Signature

### AUTORISATION PARENTALE Reprise de l'enfant

**Je soussigné (Nom - Prénom) :** .....

**Demeurant à :** .....

**Agissant en qualité de :**  père  mère  Tuteur  Tutrice

**De l'enfant** (Nom, Prénom) .....

**Inscrit en classe de** .....

Autorise(nt) les personnes désignées ci-dessous à reprendre mon enfant à la sortie de la classe ou de la garderie

NOM et Prénom	Qualité (grands-parents, nourrice, frère, sœur, amis, ...) (pour les mineurs, préciser l'âge)

Préciser ici vos remarques en cas de problème particulier possible lié à la reprise de votre enfant

**Rappel :** Si vous devez exceptionnellement faire reprendre votre enfant par une personne non désignée dans le tableau ci-dessus, il faudra que cette dernière soit en possession d'une autorisation écrite et une pièce d'identité de votre part sinon l'enfant ne sera pas remis.

**Date :**

**Signature**

**Pour les CP/CE1/CE2/CM1/CM2, l'autorisation est à remplir en plus dans le carnet de liaison qui sera remis à l'enfant la première semaine de classe.**